

# Les métonymies verbales\*

Isabelle Haïk – paru dans *L'information grammaticale*, octobre 2013 : 44-50, Paris. Version de prépublication.

## 1. Introduction<sup>1</sup>

Dans cet article, je m'attacherai à la métonymie verbale, qui pourra, selon les cas, être le fait du verbe, ou bien du verbe en combinaison avec un ou plusieurs de ses arguments, en français, avec quelques illustrations additionnelles en anglais. Souvent, le sens d'une expression verbale semblera pouvoir recevoir les deux analyses de la métaphore et de la métonymie, mais dans la mesure où la métonymie sera légitime, elle sera préférée (cf. le verbe *sourire*), mais je n'aurai pas la place ici de justifier ce choix. Certaines métonymies verbales vont révéler que le phénomène métonymique procède de la représentation d'une chose comme signe ou symbole d'une autre chose, celle-ci pouvant être une notion abstraite.

## 2. Définition de la métonymie

### 2.1. Le lien entre les référents

En ce qui concerne les métonymies nominales, Kleiber (1999) parle de déplacement dénominatif, conditionné par un lien fort entre deux référents, appelé lien de contiguïté par Jacobson (1956). Ainsi, quand deux choses X et Y sont proches dans l'extralinguistique, on peut nommer Y au moyen du terme qui nomme X. J'appellerai X le référent **source** (par exemple pour (1a) le vêtement culottes rouges) et Y le référent **cible** (le joueur, pour (1a)) :

1. a. **Les culottes rouges** ont gagné par 5 à 0.
- b. **La France** a décidé de retirer son ambassadeur.
- c. **L'ulcère du trois** a encore vomi.

Kleiber (1999), p.128

Je suivrai Kleiber (1999), pour qui la métonymie, en tant que phénomène **linguistique**, consiste en un déplacement dénominatif, où un groupe nominal ne renvoie pas à l'objet qu'il nomme, mais à un autre objet. Ce phénomène linguistique est subordonné à un fort lien dans l'extralinguistique entre ces deux objets.

Une première question concernant la métonymie est donc celle de la nature de ce lien. On constate aisément qu'il n'est pas toujours possible de procéder à des métonymies, même si des liens existent entre deux référents. Ce qui signifie que tout lien ne donne pas nécessairement lieu à une métonymie potentielle. Ainsi, les magasins sont des lieux où il est normal et habituel de rencontrer des clients, et les journaux sont faits pour avoir des lecteurs, or, les noms nommant ces choses ne peuvent pas se déplacer par métonymie sur les référents cibles /clients/ et /lecteurs/ :

2. a. \*Les grand magasins réclament des baisses de prix. (= 'les clients')<sup>2</sup>
- b. \*Les canards s'informent. (= 'les lecteurs')

---

\* Ce travail va tout naturellement à la mémoire de ma chère et regrettée collègue Rosalind Stephenson Dilys, pour son humour, sa passion pour la langue, son indulgence, qui faisaient le sel de nos rencontres. Nous nous sommes chaque année, à la même époque, avec nos étudiants, penchées sur les expressions verbales.

<sup>1</sup> Je remercie mes collègues et amis Richard Renault et Eric Gilbert pour leurs nombreuses et fructueuses idées et discussions.

<sup>2</sup> Dans cet article, les guillemets simples, ' , sont utilisés pour nommer un sens, tandis que les guillemets doubles, « , servent à entourer une parole.

Tandis que les métonymies faisant intervenir des liens de cause à effet ou conséquence, ou bien des liens entre objets symboliques ou distinctifs et individus, ou encore entre contenants et contenus<sup>3</sup>, sont très productives :

3. *la Couronne* ('la Reine'), *les ceintures noires* ('les champions de karaté'), *la moustache* ('l'homme qui boit au comptoir'), *les maillots bleus* ('les footballeurs français'), *l'omelette au jambon* ('le client qui a commandé une omelette au jambon'), *un demi* ('un verre de bière'), *un verre* ('une boisson tenant dans un verre'), *une 24 chevaux* ('une voiture puissante comme 24 chevaux'), *un cent mètres* ('une course de cent mètres').

## 2.2. Le référent cible est une chose signifiée

Mon premier propos sera de montrer que le référent visé peut être celui d'une signification, ou plutôt, une chose signifiée, qui peut être abstraite, où le référent source est signe ou bien symbole du référent cible.<sup>4</sup> En général, la métonymie semble privilégier les relations de type conventionnel. D'ailleurs, anticipant ce qui va être vu dans la première partie de l'article, je reprends ici une note de de Cornulier (1976) et l'applique à **toutes** les métonymies :

4. « Mon oncle Alfred me signale l'expression « Veux-tu bien remettre cet ancêtre à sa place ! », où l' « ancêtre » dénote le « portrait d'ancêtre » ; cette désignation banale de l'image par son objet permet de généraliser la notion de délocutif aux **signes en général, linguistiques ou non, qu'on identifie à ce qu'ils désignent.** » (de Cornulier (1976), note p.143)

Je dirai qu'il y a métonymie quand un objet peut être pensé comme **signe** d'un autre, quand un objet est un **symbole** d'un autre, auquel cas le délocutif de de Cornulier semble être ce que nous entendons par métonymie. **Avec cependant une précaution à prendre.**

Il existe des signes qui sont régulièrement exclus de la métonymie, et si on dit que la métonymie est le processus linguistique qui permet de nommer une chose signifiée par un objet qui en est le signe, alors ces signes particuliers posent problème. Il s'agit des **indices** (voir Peirce 1978). Par exemple, la fumée est un signe de feu, une trace d'ours est un signe de l'ours. Cependant le lien entre le signe et l'objet qu'il signale ne peut pas donner lieu à une métonymie, et on ne peut pas nommer l'ours au moyen du nom *trace*, ou le feu au moyen du nom *fumée*.

5.a.\*La trace a l'air féroce/semble avoir hésité à cet endroit. (où *trace* = 'ours')

b. \*Il faut éteindre la fumée. (*fumée* = 'feu')

c. \*Les empreintes sont entrées sans effraction.

Nous voyons que les indices sont des signes (et ici des choses) qui **signalent l'existence** de l'objet qui crée cette chose, parce que nous savons que cette chose est créée par l'objet en question (cf. *Il n'y a pas de fumée sans feu* : toute fumée signale l'existence d'un feu). Mais ce ne sont pas des signes symboles, qui peuvent représenter ce dont ils sont le signe.

Considérons un autre type d'objet signe, celui des enseignes et des logos, qui semblent aussi signaler l'existence d'une chose, puisqu'en général ils servent à signaler l'emplacement

---

<sup>3</sup> En fait, le contenant doit être une mesure du contenu, car la mesure est un nombre et les nombres sont des signes distinctifs. Par exemple, le mot *tasse* ne peut pas être employé de manière métonymique, car il ne nomme pas une mesure. Une détermination fine des mots nommant des mesures fera l'objet d'une recherche ultérieure.

<sup>4</sup> Un symbole est un signe lié de manière conventionnelle à l'objet qu'il symbolise. Cf : Decharneux & Nefontaine (2003), p.10 : « symbole : figure ou image employée comme signe d'une chose. »

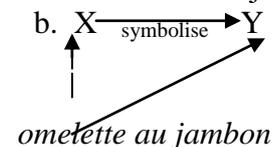
de tel ou tel type de boutique. Les termes nommant les enseignes et les logos permettent les métonymies. Pourquoi ? Parce que ce ne sont pas des indices (des signes d'existence), ils ne sont pas créés par la chose qu'ils rappellent, mais ce sont des signes symboliques, ils sont inventés pour représenter de manière conventionnelle la chose qu'ils rappellent :

- 6.a. Les carottes baisseront leur rideau demain. ('les cafés-tabacs')
- b. Les caducées sont descendus dans la rue. ('les gens de la profession de la pharmacie')
- c. Les trois bandes/le crocodile ne feront pas faillite. ('la compagnie Adidas/Lacoste')

7. **Observation 1** : La métonymie fonctionne à partir d'objets qui en symbolisent un autre, et non ceux qui en signalent l'existence.

Je répète donc que le processus cognitif qui est à la base de la métonymie consiste en le lien qui est fait entre deux **référents**, dont l'un est le signe de l'autre. En ce sens, je m'inscris dans le cadre de Kleiber (1999), qui compare les catégorisations indues que sont la métaphore et la métonymie, et qui dit que, si la métaphore met en jeu **une** occurrence (un référent) et **deux** catégories lexicales, la métonymie met en jeu **deux** occurrences, et **deux** catégories lexicales. Ainsi, « si un client est dénommé par la catégorie lexicale *omelette au jambon*, c'est par l'entremise de l'autre occurrence présente (le deuxième référent), l'omelette au jambon. » (Kleiber (1999), p.130). Sur le plan linguistique, suivant Kleiber, la métonymie consiste en l'assignation du nom d'une classe d'objets qui nomme un référent X à un référent Y lorsque le référent Y est évoqué (je dirai, symbolisé) par le référent X (dans le schéma, la flèche en pointillé indique que le mot devrait désigner X et ne le fait pas) :

8.a. L'omelette au jambon est revenu payer.



### 3. Métonymies verbales

#### 3.1. Introduction

Concernant les métonymies verbales, il existe des relations de toutes sortes entre les deux procès mis en relation par la métonymie. Je renvoie à Bonhomme (1987) pour une étude exhaustive. Par exemple, en (9), *mettre les voiles* signifie 'partir' en nommant un acte préparatif au départ (accompagné d'une métaphore, les choses partant n'étant pas des bateaux mais des humains), *mordre la poussière* nomme l'acte final d'une chute et signifie l'acte entier, *a head-in-the-sand policy* ('une politique la tête dans le sable : la politique de l'autruche') décrit une attitude psychologique en nommant un geste révélateur par rapport à cette attitude (avec métaphore, l'attitude étant celle d'un humain et pas d'une autruche), et *kick the bucket*, qui signifie 'mourir', nomme littéralement la position des animaux de boucherie une fois tués (avec métaphore, puisque l'expression ne concerne plus les porcs mais les humains).<sup>5</sup> Aussi, il existe des métonymies où on nomme un geste typique ou un geste significatif pour nommer l'action entière, comme avec *lever le coude*, *battre de l'aile* (ici accompagné d'une métaphore, la fin de quelque chose étant assimilée à celle d'un oiseau) ou

<sup>5</sup> Dans cette expression originaire du Norfolk, littéralement *toucher la poutre du pied*, *bucket* signifie 'poutre'. Elle nomme la position des porcs une fois qu'ils ont été tués pour leur viande. Cf. Butler (1991).

*mettre la main à la poche* ou *lever le pied* (métaphore associée, une activité étant comparée à une voiture en marche), ou *remonter les bretelles* :

9. *mettre les voiles, mordre la poussière, a head-in-the-sand policy, kick the bucket, lever le coude, battre de l'aile, mettre la main à la poche, remonter les bretelles, etc.*

Il est évident que pour tous ces cas, si l'on dit que la métonymie procède du phénomène de la symbolisation, un travail exhaustif devra montrer comment l'acte nommé littéralement symbolise l'acte nommé par métonymie. Dans cet article, je m'attache à un sous-ensemble de ces cas, et laisse pour une recherche ultérieure la vérification complète de cette assertion.

### 3.2. Le référent cible est une signification

Dans cet article, l'accent sera mis sur les métonymies où le référent source est un geste (ou un mot ou un objet) qui est un signe associé à une signification soit de manière **conventionnelle** (comme le geste de lever le pouce pour signifier une appréciation positive) soit de manière **naturelle** (comme le sourire ou la grimace).<sup>6</sup>

De plus, parmi les signes qui ont une signification conventionnelle, certains ont une **fonction performative**, en ce sens qu'en les produisant, un acte (acte illocutoire) se produit qui n'aurait pas eu lieu sans le signe. Nous suivons ici les études et les définitions des **mots performatifs** et des **actes illocutoires** d'Austin (1962). Par exemple, la phrase *je te promets de venir* est performative en ce sens qu'en la produisant, il se produit un acte qui n'est pas uniquement de l'information, celle donnée par le contenu de la proposition ('je suis en train de te faire une promesse'), mais un acte additionnel qui ne se serait pas produit sans l'énonciation elle-même, l'acte de promesse, l'engagement. L'énonciation des mots « je te promets » produit l'acte illocutoire d'une promesse.

### 3.3. Les signes qui ont une signification

#### 3.3.1. Introduction

Cette section et la suivante sont destinées à faire comprendre les données. Nous avons vu plus haut que notre hypothèse théorique est que la métonymie (le phénomène linguistique de dénomination déviée) relève de la possibilité pour un objet d'être un symbole d'un autre. Les données qui nous intéressent concernent maintenant en particulier les objets ou gestes qui signifient quelque chose, qui sont signe de quelque chose. En effet, il n'est pas rare pour une expression qui nomme un objet ou un geste signifiant de donner lieu à un sens métonymique. Par exemple, l'expression *give a thumbs up* ('faire un signe d'approbation avec le pouce') peut être utilisée dans un sens littéral, celui de lever le pouce en signe d'approbation, mais elle peut aussi être employée de manière métonymique pour désigner la signification de ce geste, sans que le geste ne soit fait, et ainsi avoir le sens d' 'approuver' comme dans : *The government gave a thumbs up to the raising of taxes* 'Le gouvernement a approuvé l'augmentation des impôts.'

Sachant que des expressions comme celle-ci signifient de manière métonymique la signification du geste qu'ils nomment, ici 'approuver', 'apprécier', on peut se demander si **toutes** les expressions qui nomment des signes peuvent avoir un sens métonymique. Nous considérons donc d'abord les différents types d'expression qui nomment des signes, et ensuite les diverses interprétations dans lesquelles peuvent entrer ces expressions.

---

<sup>6</sup> Le lien entre ces mimiques et leur signification est **motivé** : les locuteurs associent ces mimiques à des expériences agréables ou désagréables parce qu'elles sont faites lors de telles expériences. Quant au geste de lever le pouce, il est en partie **immotivé**, en ce sens que les liens entre la forme du geste et sa signification sont arbitraires.

### 3.3.2. Expressions nommant des objets ou des gestes signifiants

Des groupes nominaux, qui souvent entrent dans une expression avec un verbe support, peuvent nommer des **objets symboles, non motivés**, dont la signification est **conventionnelle** :

10. *feu vert, drapeaux en berne, (sonner) le glas, (mettre) une croix sur, (sortir le) carton jaune, (sortir le) carton rouge, coup de sifflet, (donner) le coup d'envoi, (faire) dame (donnant lieu à damer le pion), calumet de la paix, drapeau blanc, pavillon noir, (donner) carte blanche, (montrer) patte blanche.*

Certains groupes nominaux ou groupes verbaux peuvent nommer des **gestes** ayant une signification, celle-ci étant donnée de manière **conventionnelle et non motivée** :

11. *thumbs down 'signe du pouce vers le bas', hausser les épaules, faire un doigt d'honneur, tirer sa révérence, tirer son chapeau, (mettre) chapeau bas, faire un pied de nez, tirer la langue, cligner de l'œil, faire un clin d'œil, claquer des doigts, faire du pied, faire du coude, faire le V de la victoire, mettre le doigt sur, s'(en) laver les mains, porter un toast, balayer de la main, faire le signe de croix, joindre les mains (en prière), faire non (de la tête), envoyer un baiser, lever la main ou le doigt, toucher du bois, lever le pouce (en faisant du stop), faire du stop, croiser les doigts, to throw down/pick or take up the gauntlet 'lancer son gant' (lancer un défi, entre chevaliers).*

Des groupes nominaux ou verbaux peuvent nommer des **gestes ou mimiques signifiants et motivés** :

12. *froncer les sourcils, grimacer, grincer des dents, soupirer, sourire, se tourner les pouces, bras croisés, tordre le bras (cf. arm-twisting litt. 'torsion du bras' = 'pressions directes'), bouche bée.*

Il existe des **mots signifiants**, comprenant un grand nombre de verbes (ou bien de noms) délocutifs, tels qu'analysés par Benveniste (1986), qui incorporent une interjection, cette interjection ayant un rôle performatif, ou dont le sens se paraphrase avec une telle incorporation (comme *interpeller*, 'appeler quelqu'un en criant son nom' ou *siffler* 'émettre un sifflement qui a une signification') :

13. *faire fi de, tutoyer (la mort), dire oui à, dire non à, interpeller, jurer ('envoyer des jurons'), huer, le sésame de, remercier, saluer, siffler, dire « pouce » ou « mouille » (pour suspendre momentanément un jeu), crier au secours, sonner l'hallali<sup>7</sup>*

### 3.3.3. Les trois interprétations possibles des expressions nommant des choses ou gestes signifiants

En premier lieu, nous allons voir que la mention de ces gestes ou objets signifiants peut produire un sens littéral et deux types de sens dérivés, dont l'un peut être dit, suivant Récanati (1981), réflexif, ce sont les verbes ou énoncés performatifs d'Austin (1962), et l'autre métonymique.

Les énoncés réflexifs sont ceux comme « je vous salue », qui produisent l'acte nommé par le verbe de l'énoncé en le disant. Cette expression est dite réflexive car elle comporte le

---

<sup>7</sup> Selon le Petit Robert (1981) : mot d'origine francique, interjection : *hare à lui* ; sonnerie du cor qui remplace le cri ; cf. *harasser*, *hare* = cri pour exciter les chiens, *siffler*.

verbe *saluer*, qui nomme l'acte effectué en le disant. Mais ces expressions peuvent aussi parfois faire intervenir un processus d'inclusion référentielle. Par exemple, l'expression *tirer son chapeau*. On peut utiliser cette expression pour saluer, sans porter de chapeau, l'énoncer consiste en l'acte de saluer, elle est donc réflexive même si elle ne contient pas le verbe *saluer*, parce qu'elle nomme une des façons possibles de saluer. Il y a inclusion référentielle de ce geste dans la classe hyperonymique du salut.

Si l'expression a un sens métonymique, elle renvoie non pas au geste lui-même mais à une signification que le geste a. Illustrons ces possibilités avec le cas particulier de *saluer* :

14.a. Il la salua (il lui dit 'bonjour').

b. Je vous salue (sans serrer la main ou faire d'autre signe de salut, sens de salut).

c. Il salua son courage ('rendit hommage à son courage').

L'interprétation en (a) est littérale. L'interprétation en (b) est réflexive (ou performative), et l'interprétation en (c) est métonymique.

Par rapport à ces trois interprétations possibles, les expressions nommant des gestes ou choses significatives ont trois comportements.

Premièrement, l'expression ne peut pas avoir de sens autre que littéral, et seule la possibilité (a) sera permise. Deuxièmement, l'expression peut avoir un sens non littéral, mais seulement quand elle est employée avec le pronom de 1ère personne,<sup>8</sup> il s'agit de l'emploi réflexif, performatif. Et troisièmement, l'expression peut être employée sans contrainte de personne de manière métonymique et nommer une signification de cet acte, comme en (c).

### 3.3.4. Comportement des expressions par rapport aux trois interprétations

Il y a :

1. **Les strictement littérales**, qui ne peuvent pas être employées de manière dérivée, que ce soit à la première personne de façon performative, ou bien métonymique en nommant la signification de l'acte :

15.a. Il leur fit un bras d'honneur.

b. \*Monsieur, je vous fais un bras d'honneur (perf. 'je vous insulte').

c. \*Cette comparaison/idée lui fait un doigt d'honneur ('l'insulte'). \*Quand elle entre sans le saluer, ça lui fait un bras d'honneur ('ça l'insulte').

a. L'enfant leur tira la langue.

b. \*Je vous tire la langue. (perf. 'nargue')

c. \*Les élections/électeurs ont tiré la langue à la gauche ('narguer', 'méprisé').

a. Il opina.

b. \*J'opine. (perf. 'je suis d'accord')

c. \*Cette idée opine à tous les conservateurs ('agréé'). \*La chance lui opine.

a. Il souffleta son rival.

b. \*Je vous soufflète. (perf. 'je vous lance un défi', 'je vous provoque en duel')

c. \*Jean a souffleté Marie avec cet argument. ('lancer un défi')

a. Il fit un signe de croix/joignit les mains.

b. \*(S'adressant à Dieu) Je fais un signe de croix ('je prie')/\*je joins les mains.

---

<sup>8</sup> Ou 2<sup>ème</sup> (ou 3<sup>ème</sup>) personne, l'expression faisant intervenir les participants de la situation d'énonciation.

c. \*Il m'a fait un signe de croix/\*joint les mains de lui laisser la vie sauve ('il m'a prié/supplié de lui laisser la vie sauve')

a. Il lui a mis la bague au doigt.

b.\*Je te mets la bague au doigt.

c. \*Ils mirent la bague au doigt à leur client ('les ont liés par contrat').

a. L'élève a levé le doigt.

b. \*Madame, je lève le doigt.

c. \*Les riverains ont levé le doigt au maire. ('ont appelé, fait appel à')

2. **Les littérales et performatives** : en (b), l'expression verbale décrit littéralement un geste performatif et elle nomme et produit l'acte illocutoire que le geste effectue, par exemple, un salut, un compliment, etc., et le geste n'a en fait pas lieu :

16.a. Il l'embrassa (sens littéral).

b. Je t'embrasse (formule de salut pour quitter quelqu'un).

c. \*Elle l'embrassa ('le salua, le quitta')

3. Les expressions qui peuvent être **métonymiques**. Je laisse de côté la question de savoir si elles permettent le sens a (littéral) et l'usage (b) (l'usage réflexif, performatif) :

17. *donner le feu vert* 'autoriser, donner la permission', *sourire* (cf. *cette idée lui sourit*) 'agrée à quelqu'un' (cf. *fortune smiles on him*), *give a thumbs down (to)* 'désapprouver', *frown at* 'froncer les sourcils' et 'désapprouver', *mettre une croix sur* (une croix est un signe d'interdiction et *croix* signifie 'interdiction' par métonymie), *s'incliner devant* ('montrer du respect'), *cracher sur* ('mépriser'), *tirer sa révérence* ('respecter, admirer').

En fait, la différence cruciale qui nous occupe est celle entre (a) et (b) d'une part, et (c) d'autre part, c'est-à-dire d'un côté les expressions qui ne peuvent pas être métonymiques et de l'autre celles qui le peuvent. Nous étudierons les réflexives à part dans la section 7. Considérons la question de savoir quel est le référent d'une expression nommant un geste, une mimique ou un objet signifiants, et réglons alors la question de savoir pourquoi certaines expressions peuvent avoir un sens métonymique du type de (c) et pas d'autres ((17) et (15)-(16) répétés) :

17. Les métonymiques :

Ce feu vert leur convient : 'permission'

15 et 16. Les littérales (qui ne peuvent pas être employées de manière métonymique) :

\*Quand il entre sans la saluer, ça lui fait un bras d'honneur ('ça l'insulte').

\*Elle l'embrassa : 'le salua'.

La question est donc de savoir ce qui distingue les signes comme faire un doigt d'honneur ou faire la bise, des signes comme un feu vert ou un froncement de sourcils.

### 3.3.5. Pourquoi certaines expressions ne peuvent qu'être littérales

Premièrement, avant d'aller dans la mauvaise direction, nous voyons qu'une grande partie des gestes en (15)-(16) et en (17), en tant que signes conventionnels, sont performatifs (réalisent des actes), mais **il n'est pas nécessaire qu'un geste soit performatif pour qu'une métonymie soit possible**. Par exemple *froncer les sourcils sur* est une métonymie mais

l'attitude de froncer les sourcils ne produit pas d'acte (sauf peut-être celui de l'intimidation, mais ce n'est pas d'intimidation qu'il s'agit dans l'expression métonymique *froncer les sourcils sur*). Notons bien que je parle ici de gestes performatifs, alors qu'Austin, après en avoir discuté la pertinence, a rejeté cette possibilité, et a limité la performativité aux mots. Il me semble pourtant, après examen des expressions qui nomment des gestes, qu'il est éclairant d'inclure les gestes dans les éléments qui peuvent avoir un pouvoir performatif.

La différence entre les expressions de (15)-(16) et de (17) tient à l'observation suivante :

**18. Observation 2** : Si un geste ou un acte possède une signification, s'il est le signe d'un sentiment ou d'une attitude de la part de son auteur, alors cette chose signifiée peut être visée dans une métonymie (cf. *saluer*), et si un geste ou un acte n'en contient pas, alors il n'y a pas de métonymie possible (cf. *souffleter*).

C'est ici qu'il faut bien comprendre l'utilité de l'introduction, dans notre discussion, des gestes et paroles performatives. Comme l'a avancé Austin (1962), les actes illocutoires, comme l'insulte, sont **créés** par le geste en question, ils ne sont **pas signifiés**. S'ils étaient signifiés, alors on pourrait utiliser les expressions comme *faire un bras d'honneur* avec le sens d' 'insulter', puisque les métonymies peuvent en général cibler les significations.

Considérons (15) et (16), les expressions qui ne permettent pas la métonymie. On constate en (15) et (16) que les expressions de ces gestes nomment toutes des gestes ou mots **performatifs**, c'est-à-dire des gestes ou mots qui produisent des actes en même temps qu'ils sont faits. Certains des actes illocutoires ainsi produits sont effectués par des interjections, comme le salut, l'insulte ou le remerciement, ou par des gestes interjectifs comme le bras d'honneur, ou non interjectifs, comme porter un toast, toucher du bois, passer la bague au doigt, qui effectuent la bénédiction, la convocation de la chance, le mariage. Dans aucun de ces cas il n'est possible de dire que le geste est le signe d'une chose signifiée. Suivant Austin, considérant un terme comme *souffleter*, l'acte de souffleter consiste en une provocation en duel, il ne suggère pas notionnellement la provocation en duel, il n'en est pas le signe, il l'accomplit. C'est la même chose avec les gestes interjectifs : lever le doigt ou claquer des doigts produisent l'acte d'appeler, faire un bras d'honneur produit l'acte d'insulter, toucher du bois ou croiser les doigts ne sont pas les signes conventionnels d'une signification, comme l'espoir, par exemple, mais consistent en une convocation superstitieuse de la chance. Comme avec ces gestes, il n'y a pas de notion signifiée à laquelle lier le geste, sur le plan linguistique, il n'y a pas de métonymie.

### **3.3.36. Expressions permettant un sens métonymique**

Quant aux expressions de (17), qui permettent la métonymie, comme *donner le feu vert*, ou *saluer* (qui permet la métonymie 'rendre hommage') ou *froncer les sourcils*, la notion de permission ou d'admiration ou de mécontentement, est contenue dans l'acte, et elle est signifiée à l'allocutaire, de manière plus ou moins volontaire dans les faits. L'acte ou le geste sont des signes. Leur signification est montrée, les gestes ou les signaux, comme le feu vert, sont des indicateurs, ils sont des signes d'une signification. On constate que certains de ces gestes sont performatifs, ils effectuent des actes illocutoires, comme la permission, ou le salut, mais ce qui compte, pour la possibilité de la métonymie, est que les actes de permission ou de salut soient eux-mêmes des signes, qui visent une chose signifiée. Dans le cas de la permission, l'acte est le signe d'une chose permise, et dans le cas du salut, le salut est le signe du respect. C'est cette chose signifiée qui est visée par la métonymie avec ces gestes ou mots ou signes, qui, en fin de compte, peuvent être, ou non, performatifs.

Pour résumer ce qui se passe en (17), en ce qui concerne les gestes performatifs, comme tirer sa révérence, le **réfèrent source** de la métonymie est l'acte produit par le geste, (un salut respectueux) et le **réfèrent cible** est la signification de ce dont cet acte est un signe (le respect). En ce qui concerne les gestes non performatifs, comme froncer les sourcils, c'est le geste lui-même qui est le **réfèrent source** (la mimique de froncer les sourcils) et sa signification le **réfèrent cible** (le désaccord).

#### 4. Critères linguistiques de différenciation entre les deux types d'expression

##### 4.1. Etre un signe de

Suivant la méthodologie d'Austin, il existe des formules de la langue qui indiquent que les gestes qui peuvent donner lieu à des métonymies sont des signes de ce qu'ils signifient, à l'opposé des gestes qui ne sont pas des signes ayant une signification. Nous constatons que :

19. Si une expression X nomme un geste qui peut entrer dans la formule

*Le geste X est un signe de Y*

alors l'expression nommant X peut être métonymique et sinon elle ne le peut pas.

Voici une liste d'expressions qui peuvent être métonymiques. Elles obéissent toutes à cette condition :

- 20.a. Tirer sa révérence est un signe de salutation respectueuse
- b. Tirer son chapeau est un signe de salutation respectueuse
- c. Sourire est un signe d'approbation, de sentiment bien intentionné
- d. Un feu vert est un signe de permission
- e. Applaudir est un signe de bonne appréciation
- f. Le glas est un signe de deuil. Sonner le glas annonce un deuil.
- g. Hausser les épaules est un signe de désintérêt.

Les expressions qui ne peuvent pas avoir de sens métonymique n'entrent pas ou pas facilement dans la formule disant que le geste est *signe* d'une éventuelle signification de cet acte :

- 21.a. ?Tirer la langue est un signe de moquerie.
- b. \*Faire un bras d'honneur est un signe d'insulte.
- c. ?Faire un pied de nez est un signe de moquerie.
- d. \*Souffleter est un signe de provocation.
- e. \*Porter un toast est un signe de bénédiction.
- f. \*Lever son verre est un signe de bénédiction.
- g. ?Lever le doigt est un signe d'appel, signifie un appel.

Nous allons faire quelques commentaires et illustrations.

Par exemple, les expressions nommant des gestes faits pour attirer l'attention se séparent en deux classes :

22.a. littérales : \*Depuis le temps qu'Elodie clignait de l'œil/\*faisait un clin d'œil/\*battait des cils/\*claquait des doigts, avec cette idée, sa mère a fini par l'accepter.

b. métonymiques : Depuis le temps qu'il faisait du coude/du pied à Marie avec cette idée, elle a fini par l'accepter.

Dans ces exemples, *faire du coude* ou *faire du pied* signifient ‘chercher à attirer l’attention’, les gestes sont donc des signes d’une demande d’intérêt, en plus de consister en un appel, ce que sont strictement les signes comme faire de l’œil, battre des cils ou claquer des doigts.

Considérons maintenant le verbe *souffleter*. Ce terme n’est plus couramment usité pour signifier ‘giffler’, et *soufflet* ‘une giffle’. Dans ces acceptions, peu courantes de nos jours, le verbe et le nom peuvent avoir un sens figuré, celui d’‘humilier’, ‘insulter’, ‘outrager’. Dans ce cas, ils renvoient à un geste, une gifle, qui est fait pour humilier, on est dans le cas de figure d’un verbe comme *cracher sur*, qui dans son sens métonymique signifie ‘exprimer un violent mépris envers’. Ces gestes sont à la fois performatifs (ils insultent) et signifiants (ils signifient le mépris). La métonymie est possible, parce qu’ils sont signifiants. Cependant, dans le cas où *souffleter* a le sens de ‘provoquer en duel’, le verbe est performatif, effectuer l’action qu’il nomme a pour effet de produire un acte illocutoire, celui de provoquer en duel, mais cet acte n’est pas le signe d’une signification, et ce verbe n’a qu’un sens littéral :

23. \*Les attentats ont souffleté les grandes démocraties (ont été une déclaration de guerre).

#### **4.2. Deuxième critère de distinction entre les expressions strictement littérales et les autres : être un**

Toujours suivant les critères d’Austin, en ce qui concerne les expressions strictement littérales, on voit qu’il y a une relation d’**inclusion**, exprimée par le verbe *être*, entre le geste et le nom nommant le type d’acte illocutoire dans lequel entre le geste : le geste EST ce qui est nommé par le nom. Les cas les plus clairs sont les suivants :

24.a. Faire un doigt d’honneur est une insulte.

b. Faire un clin d’œil est un appel.

c. Faire la bise est une forme de salut.

Comparer avec les interprétations métonymiques :

25. \*Froncer les sourcils est une réprimande/un désaccord.

Mais :

26. Froncer les sourcils est un signe de désaccord.

Pour que les différences entre les deux types de gestes soient bien claires, on peut utiliser un autre critère fidèle à ceux d’Austin et comparer les expressions dans les environnements : *en faisant le geste X, on fait Y*, ou bien : *en faisant le geste X, on montre Y*. Sont performatifs ceux qui entrent dans la forme *on fait Y*. Sont métonymiques ceux qui entrent dans la forme *on montre Y* :

27.a. En levant le doigt, ??on montre un appel. Mais : on appelle.

b. En faisant un doigt d’honneur, \*on montre qu’on insulte. Mais : on insulte.

c. En tirant la langue, ?on montre qu’on se moque. Mais : on se moque.

d. En portant un toast, \*on montre qu’on bénit. Mais : on loue quelqu’un/on bénit quelqu’un.

e. En mettant son chapeau bas, ??on montre qu’on salue. Mais : on montre qu’on salue respectueusement/on montre son respect en saluant.

f. En serrant la main, \*on montre qu'on salue. Mais : on salue.

Ceci est à comparer avec l'expression suivante, qui peut être conçue aussi bien comme performative (un acte, celui de l'autorisation, est effectué), que métonymique (cet acte est signifié) :

28. En passant au vert, un feu autorise à passer/un feu indique qu'on est autorisé à passer.

#### 4.3. Les contextes de Fradin

Il existe un autre type de test linguistique pour distinguer les gestes qui sont des signes ayant une signification et les gestes qui effectuent strictement un acte illocutoire, sans que cet acte soit signe d'une signification. Il s'agit des contextes de Fradin (1984). Fradin s'est préoccupé de connaître les conditions de reprise anaphorique d'une chose nommée en contexte grâce à la mention d'une propriété plutôt que grâce à la mention du terme de sa classe, pour discuter la question de savoir si ces propriétés peuvent être inscrites dans le stéréotype de la chose ou non, sachant qu'un stéréotype est une propriété généralement reconnue comme vraie de la classe :

29.a. Il enfonça un chiffon roulé en boule dans l'orifice du réservoir. Trois mois plus tard, il roulait encore avec ce bouchon de fortune. (Fradin (1984), (64a))

b. Il enfonça un chiffon roulé en boule dans l'orifice du réservoir. ??Trois mois plus tard, il roulait encore avec le bouchon.

Nous ne considérerons pas la question de Fradin, mais nous allons nous servir de ses contextes pour faire émerger une autre différence de comportement entre expressions littérales et expressions métonymiques. Car on observe que les contextes de Fradin sont révélateurs d'une chose. Ils révèlent que, pour nommer un objet, et plus précisément, un inanimé, introduit dans le discours, l'article défini n'est possible que si les propriétés assignées à l'inanimé en question sont des propriétés prototypiques de la classe dans laquelle l'énonciateur fait entrer cet objet, ou si cette classe est une classe hyperonymique de l'objet :

30.a. hyperonymique : Un chat s'approcha du garçon. **Le félin** avait l'air d'avoir faim.

b. prototypique : Le garçon tomba au milieu du champ sur un bâton planté dans le sol croisé avec un autre bâton qui soutenait des guenilles et un chapeau. Pris de peur, il fit tomber **l'épouvantail** et s'enfuit en courant.

Dans l'exemple (30b), la description de l'objet dans la première phrase correspond à celle d'un épouvantail prototypique. L'emploi de *le*, anaphorique, signale qu'on parle d'un référent connu, et le nom commun, ici, *épouvantail*, nomme la classe prototypique dans laquelle entre cet objet.

Maintenant, pourquoi l'emploi de *le* est-il impossible dans l'exemple de Fradin (29b) ? Parce que l'objet qui sert de bouchon, introduit dans la première phrase n'est pas un bouchon prototypique ; il fait office de, est employé comme, bouchon, mais il ne correspond pas aux critères communément admis d'un bouchon, qui sont soit que l'objet soit manufacturé comme tel, soit qu'il se forme naturellement sous l'effet d'un amoncellement de choses dans un conduit ou un lieu qui exige que ces choses circulent. Ici l'objet n'est pas manufacturé et pourtant fabriqué, ce qui en fait un bouchon, puisqu'il en a la fonction, mais pas prototypique. Je dirais que la déviance de (29b) provient de ce que l'objet nommé requiert une inférence pour être classé dans la classe en question, ici la classe des bouchons.

Considérons maintenant ce qui se passe avec les expressions nommant des gestes performatifs. Nous allons voir que l'acte effectué par le geste devient un référent possible pour une reprise anaphorique, et que cet acte est classé dans sa classe d'acte illocutoire, telle que les a décrites Austin. Nous constaterons par exemple que l'expression *faire un doigt d'honneur* a pour sens le geste de mettre son majeur vers le haut en fermant le poing et que cette expression introduit dans le discours, en tant que référent, l'acte (produit par le geste) d'insulter. Il y a une relation directe, entre les mots, qui décrivent un geste, et entre le geste et l'acte illocutoire. Le geste **entre** dans la classe de l'acte illocutoire :

31. a. Les jeunes lui firent un bras d'honneur/lui tirèrent la langue. L'insulte le surprit.  
 b. Les jeunes lui dirent « merde ». L'insulte le surprit.  
 c. Il fit une courbette/tira sa révérence. Le salut fut suivi d'un silence.  
 d. Ils se serrèrent la main. Le marché était surprenant. (Un marché se conclut lorsqu'on se serre la main)  
 e. Elle tira la langue. La grimace était surprenante (description du geste et non de l'acte signifié). \*La moquerie était surprenante. (Parce que tirer la langue n'est pas une moquerie, mais un **signe** de moquerie. Elle est une insulte : L'insulte était surprenante)  
 f. Il lui mit la bague au doigt. Le mariage se passait à merveille (cérémonie).  
 g. Il tendit la main et lui dit qu'ils étaient maintenant frères. La promesse était solennelle/\*La promesse était surprenante.

Ces gestes sont performatifs, les faire consiste en un acte, ici, l'insulte, le mariage dans ce qu'il a de cérémonial, la conclusion d'un marché et la promesse. Le syntagme verbal qui nomme le geste, comme *firent un bras d'honneur*, réfère aussi bien à un geste qu'à un acte. Auquel cas, ce syntagme verbal peut être repris au moyen de l'article défini. Cela signifie deux choses. La première c'est que l'acte est un référent introduit dans le discours, puisque *le* va le mentionner **de nouveau**, de manière anaphorique, et la deuxième c'est que le geste est classé directement, sans inférence, dans sa classe d'acte illocutoire. La classe prototypique des insultes est la classe des mots et gestes qui sont faits pour blesser ou humilier. Et faire un bras d'honneur est reconnu comme une insulte. Nous sommes dans le cas de (30b).

Le contraste mettant en jeu le nom *la promesse* en (31g) est parlant. Il nous dit que, *solennelle* décrivant comment l'acte illocutoire est effectué, *promesse* nomme l'acte lui-même, le référent introduit dans le discours par le geste qui l'effectue. De plus, cet acte particulier est un signe d'une attitude du locuteur vis-à-vis de son comportement futur et vis-à-vis de l'allocutaire, ce qui est le contenu sémantique d'une promesse en tant que notion et non en tant qu'acte. Dans ce cas, le nom *promesse* ne peut pas reprendre avec l'article défini la signification des gestes : *la promesse était surprenante* renvoie au contenu de la promesse, à ce qui est promis. On voit dans ce contraste que c'est l'acte illocutoire qui peut être repris anaphoriquement, pas son contenu notionnel, pas sa signification (comme en g). C'est général, la signification d'un geste ne peut pas être reprise anaphoriquement. En voici quelques illustrations :

32. a. Il lui tira sa révérence ('salua'). \*Le respect était surprenant.  
 b. Marie ne crache pas sur une augmentation de salaire. \*Le désir n'est pas très surprenant.  
 c. Ils s'inclinèrent devant le talent des musiciens. \*Le respect était très émouvant.  
 d. Elle mit une croix sur son voyage en Italie. \*L'abandon était nécessaire.

Nous dirons que c'est parce qu'il y a un lien inférentiel à faire entre le geste et sa signification, et que les contextes de Fradin n'admettent pas d'étape inférentielle.<sup>9</sup>

#### 4.4. Gestes non performatifs signifiants

Nous trouvons une dichotomie avec les gestes conventionnels qui sont performatifs et impliquent la création d'un acte, que l'on peut reprendre de manière anaphorique en les nommant par les noms d'actes *insulte, salut, promesse, marché conclu, provocation en duel*, etc., et les signes qui ne sont pas performatifs et donc n'impliquent pas la création d'un acte. **Les signes qui ne sont pas conventionnels ne sont pas performatifs**, et même s'ils sont signes d'une signification, ils ne peuvent pas donner lieu à un acte illocutoire. Il s'agit de signes qui sont souvent naturels et révélateurs d'un sentiment. Comme nous l'avons vu en (31a-d), le sentiment dont ils sont le signe ne peut pas être nommé dans une reprise anaphorique avec le défini (seul un acte illocutoire peut l'être ; cf. section 4.3.) :

- 33.a. Il se gratta la tête. \*Le doute était surprenant. Mais : le signe de doute était surprenant.
- b. Il sourit. \*L'accueil était surprenant.<sup>10</sup>
- c. Il haussa les épaules. \*Le désintérêt les surprit.
- d. Il fronça les sourcils. \*L'incompréhension les surprit.
- e. L'élève se mit à rougir. \*La honte était surprenante.<sup>11</sup>
- f. Son visage était défait. \*La peine semblait exagérée.

Il existe un contre-exemple apparent à l'idée que les signes à sens métonymique ne permettent pas le défini (parce qu'ils réclament une inférence), le suivant :

34. Suzanne a donné le feu vert à ses enfants pour lire plus tard. La permission/L'autorisation les a surpris/serait peut-être exceptionnelle.

En fait, la reprise par *le* est permise car *feu vert* se construit avec des arguments, et son argument complément nomme la permission dont il s'agit. Donc ce n'est pas vraiment *feu vert* qui est repris par *la permission*, mais son complément, *pour lire plus tard*.

## 5. Les verbes ou expressions délocutives

### 5.1. Le verbe *opiner*

Considérons maintenant pourquoi un verbe comme *opiner* ne peut pas être métonymique :

- 35.a. \*Cette idée lui opine.
- b. \*Le gouvernement n'opine pas aux chercheurs.

Le verbe *opiner* signifie, littéralement, 'faire un mouvement de bas en haut avec la tête'. Ce mouvement lui-même signifie « oui ». « Oui » est un signe d'assentiment. Faire un signe qui signifie « oui » est donc produire un signe d'assentiment. Pourquoi ce verbe n'a-t-il pas le

<sup>9</sup> Et ce, certainement parce que la reprise anaphorique en général n'admet pas d'étapes inférentielles. Voir note 13 sur les anaphores associatives.

<sup>10</sup> L'article défini est possible s'il est **sous la responsabilité** du participant dont l'émotion est décrite, car ce participant n'a pas besoin, lui, d'interpréter le signe pour savoir ce qu'est son sentiment : *Il sourit. L'assentiment lui parut trop rapide*. Voir Hellan (1980) pour la notion d'emploi d'un terme sous la responsabilité du locuteur ou d'un participant, notion cruciale en particulier dans les contextes propositionnels.

<sup>11</sup> Mais : la honte l'envahissait/se lisait sur son visage, car alors *la honte* est générique et non anaphorique.

sens métonymique d'« être d'accord » ou « être favorable », puisqu'il désigne un acte qui est le signe de quelque chose, être d'accord ? Il se passe avec *opiner* ce qu'il se passe avec les expressions *faire « oui »*, *faire « non »* (*de la tête, du doigt, etc.*). Toutes ces expressions nomment des gestes qui signifient qu'on produit un mot qui, lui, a une signification. Et la métonymie n'a pas accès à cette signification :

36. \*Le gouvernement a fait non à un effort pour la recherche.<sup>12</sup>

Il semble que ce soit parce que cette signification est trop éloignée. Il y a trop d'étapes interprétatives pour aboutir à la signification. En effet, dans toutes les métonymies effectives que nous avons considérées, comme *feu vert*, le signal source de la métonymie a pour signification immédiate le référent cible, par exemple, un feu qui passe au vert est lui-même un signe d'autorisation, un froncement de sourcils est lui-même un signe de désapprobation, etc. Alors, la signification peut être ciblée par le processus métonymique. Pour un geste comme celui d'indiquer « oui » avec la tête, les mots qui nomment ce geste, comme *faire « oui » de la tête* ou *opiner* réfèrent non pas à la signification du mot *oui*, mais à l'action de produire le mot « oui ». La signification du mot *oui* est donnée dans une étape interprétative additionnelle. La métonymie n'a pas accès à cette signification car elle n'est pas donnée directement par l'expression qui nomme le geste. Cela ne signifie pas que les locuteurs ne sachent pas ce que cet acte signifie, l'acte produit par le geste d'opiner est celui de l'indication d'un assentiment, qui, par ailleurs, peut être montré de manière plus ou moins appuyée, le point est que c'est la métonymie, en tant que processus linguistique, reflet d'un processus cognitif, qui est impossible. Nous avons la suite de significations suivantes : *opiner* signifie « faire un mouvement de bas en haut avec la tête » ce mouvement a une signification, la production de : « oui ». Et le mot *oui* a une signification, celle de « je suis d'accord ».<sup>13</sup>

## 5.2. *Opiner c'est dire « oui », pas dire oui*

Nous notons maintenant que les expressions *dire oui*, *dire non*, *dire peut-être*, *acquiescer*, etc, que Benveniste analyse comme des expressions délocutives, c'est-à-dire qui englobent un terme apparemment utilisé en mention, mais qui en fait n'est plus en mention dans l'expression<sup>14</sup>, sont créées par métonymie : *le gouvernement dit oui au nucléaire* (« accepte le nucléaire »). Le référent de l'expression *dire « oui »* est l'acte de production du mot *oui*. Cet acte a une signification, qui est obtenue quand quelqu'un produit le mot *oui*, c'est-à-dire l'assentiment de cette personne. Nous sommes dans la métonymie directe : une expression nomme un geste, ce geste a une signification, donnée par le mot *oui* qui est effectivement produit en tant que référent dans l'acte nommé par *dire « oui »*, et la métonymie permet de renvoyer à cette signification, l'assentiment. Les expressions délocutives de Benveniste sont donc des expressions de nature métonymique.

<sup>12</sup> Je n'ai pas mis de guillemets autour de *non*, car c'est certainement sous cette forme qu'on rencontrerait cette expression à l'écrit, mais ils devraient en fait figurer dans cet emploi.

<sup>13</sup> On note une impossibilité de passer par-dessus une étape de type interprétative dans l'anaphore associative, qui ne peut pas faire de liens référentiels implicites, comme le suivant, discuté dans Kleiber (2001) :

- i. Nous arrivâmes dans un village. L'église était ouverte. Le clocher était penché.
- ii. Nous arrivâmes dans un village. \*Le clocher était penché.

Par liens entre référents, notre esprit peut arriver au référent /clocher/ lors de la mention de *un village*. Le mécanisme linguistique de la reprise anaphorique ne le permet pourtant pas. C'est un point sur lequel Kleiber insiste et qui me semble important : le fonctionnement linguistique de certaines liaisons, comme le lien anaphorique associatif ou le lien métonymique (ainsi que le lien anaphorique dans les contextes de Fradin (voir note 9) est soumis à des conditions de rapports directs entre mot et référent.

<sup>14</sup> Nous sentons qu'il est justifié que ces expressions comportent un mot en mention sans utiliser les guillemets pour ce mot : c'est justement cette intuition qui est pertinente.

De Cornulier et Récanati ont examiné l'analyse de Benveniste des verbes délocutifs comme *remercier*, qui signifient, littéralement, selon Benveniste, dans un premier temps 'dire le mot d'où provient le verbe' (donc dire « merci »), et ensuite (suivant Récanati) 'faire l'acte illocutoire obtenu quand on dit le mot d'où provient le verbe'. Selon de Cornulier, par auto-délocutivité du mot « *oui* », l'acte nommé par l'expression *dire* « *oui* » peut être rangé dans la classe de l'acte de dire oui, sans guillemets, c'est-à-dire, l'acte d'approbation.

Selon moi, il s'agit d'un cas particulier du mécanisme de la métonymie, où le mot en délocution est un signe (linguistique) et le groupe verbal *dire le mot* renvoie à l'acte de signifier la signification du mot. Ainsi, le mot *oui* est un signe signifiant l'approbation, et l'action de dire « *oui* » est l'acte de signifier cette signification, donc l'approbation. Il existe d'autres expressions de ce type, comme *appeler au secours* ('demander de l'aide'), *au secours* est un signe linguistique qui signifie une demande d'aide, *cry wolf* ('crier au loup'), ou *faire fi de* 'mépriser, ne pas tenir compte de'. Ils peuvent être métonymiques parce qu'ils contiennent un **mot** (à opposer à **geste**, cf. *opiner*) délocutif, et qu'un mot est un signe ayant une signification.

Nous voyons donc que les **gestes** signifiant un mot, comme *oui* ou *non* (cf. *opiner*), sont très particuliers, et assez exceptionnels, ce sont des gestes qui renvoient à un mot. Pour pouvoir être employés de manière délocutive, donc métonymique, il faudrait pouvoir passer par deux étapes interprétatives, la première où le geste est reconnu pour signifier un mot, et la deuxième où ce mot est reconnu pour signifier la chose qu'il signifie.

Les gestes que nous avons considérés jusqu'à présent, comme hausser les épaules, ne veulent pas dire des mots, mais ils renvoient à une idée, comme l'idée d'abandonner, pour ce cas précis, donc ils ne sont pas dépourvus, en principe, du pouvoir d'être métonymiques.

Il existe le geste de dire « non », qu'on fait avec le doigt ou la tête, en allant d'un côté et de l'autre, mais il n'y a pas de verbe en français pour y référer, si ce n'est *faire* « non » (*de la tête*). Mon hypothèse est que si ce verbe existait, il ne pourrait pas donner lieu à une métonymie, avec le sens de 'refuser'. Car ces gestes veulent dire, non pas 'je refuse', mais 'je montre « non »'. En outre, il me semble possible d'étendre cette analyse aux gestes insultants comme le doigt d'honneur. Il se peut que le doigt d'honneur, qui comme nous l'avons vu, consiste en une insulte, ne puisse pas donner lieu à une métonymie parce qu'il est une forme d'interjection, il signifie '« merde »', ou '« va te faire... »', et pas 'je t'insulte'. Dans le texte (section 3.3.5), j'ai analysé ces gestes d'insulte comme n'ayant pas de signification : il produisent une insulte, mais ne la signifient pas. Cela pourrait être justement parce qu'ils sont interjectifs, comme suggéré ici.

Pour résumer, le syntagme verbal *dire* « *oui* » peut signifier 'dire oui', l'approbation, par délocutivité, un cas particulier de métonymie, mais le syntagme *faire* « *oui* » (où *faire* renvoie à un geste, de la tête ou du doigt) ne peut pas directement signifier l'approbation, il reste coincé dans son statut de geste, celui de représenter le signe linguistique « *oui* ».

Comme dernière remarque, on note l'existence de *faire fi de*, métonymique avec son sens de 'mépriser', qui contient le verbe *faire*, et semble contredire ce que je viens de dire au sujet de *faire* « non » (*de la tête*) mais c'est le *faire* qu'on trouve aussi dans les incises en discours direct : « bla bla bla, il a fait », et qui signifie 'émettre'. *Faire fi* décrit donc dans son sens littéral une parole et pas un geste, il se classe donc avec *dire non* et pas *faire* « non ».

### 5.3. Différences entre *opiner* et *give a thumbs up*

Il est nécessaire maintenant de comparer le verbe *opiner* avec l'anglais *thumbs up*. Ce geste semble signifier « *oui* » aussi, auquel cas il ne devrait pas pouvoir être métonymique, or il peut l'être et signifier 'montrer ou donner son approbation pour'. En fait, ce geste est un signe d'une appréciation positive. Il signifie 'c'est bien', plutôt que '« oui »'. D'ailleurs, il ne se donne pas en réponse à une question, alors que le geste d'*opiner* ne peut se produire que

dans cette circonstance. Dans ce cas, l'appréciation positive, signifiée par ce geste peut être la cible d'une métonymie, et c'est le cas. De plus, on note que si ce geste est appuyé, l'accent est mis sur l'appréciation positive, pas sur un supposé accord.

## 6. La métonymie fonctionne avec le réfèrent source et pas le sens source d'une expression

Nous touchons ici un point théorique important, celui de déterminer si la métonymie fonctionne bien sur deux référents, comme nous l'avons avancé, ou bien sur le sens du mot métonymique. Nous revenons ainsi à la question de la définition de la métonymie, et en particulier la question de savoir si elle fonctionne sur le sens des expressions ou sur les référents. Certains linguistes, par exemple le groupe « Mu », dont il y a une discussion par exemple dans Goslar (1976), postulent un fonctionnement **sémantique** de la métonymie, qui opère sur les sèmes des signifiés.

Si la métonymie fonctionnait sur le sens, alors elle serait permise pour les actes illocutoires comme l'insulte ou l'interpellation, car tout locuteur sait à quoi ces gestes servent, et cette connaissance fait partie du sens du geste. Ceci est confirmé par le fait que cette connaissance ne peut pas être contredite par *mais*, étudiée par Ducrot (1980), et que Fradin (1984) ou Kleiber (1990) donnent comme moyen de faire ressortir les propriétés sémantiques des expressions :

37.a. (\*) Il a levé le doigt, mais il n'a pas appelé la maîtresse.

b. \*Il lui a lancé un bras d'honneur mais il ne l'a pas insultée.

Le fait que *mais* soit incongru ici indique que ce qui suit *mais* contredit une information implicite contenue dans ce qui précède *mais*. Il est dans la connaissance des locuteurs que le geste de lever le doigt est fait pour appeler, ou demander à prendre la parole, et le geste de faire un bras d'honneur est reconnu pour être une insulte, ces deux propositions, *pour appeler* et *pour insulter* sont des connaissances sur ces gestes, elles font partie du sens des expressions qui nomment ces gestes. Cela signifie que la propriété que ces gestes produisent tel ou tel acte illocutoire, ou tel ou tel effet, fait partie du **sens** des expressions qui nomment les gestes performatifs.

Or, souvenons-nous qu'il n'est pas possible de nommer cet acte ou cet effet par métonymie, par exemple il n'est pas possible de dire *\*le nombre de morts sur les routes a fait un bras d'honneur à la police nationale*.<sup>15</sup> Cela signifie que le processus de la métonymie n'a pas accès au sens du terme qui nomme cet acte, ici, la propriété que l'acte est fait pour attirer l'attention ou pour insulter. Comme l'intention d'attirer l'attention ou d'insulter est contenue dans le sens du geste, ces exemples resteraient à expliquer si la métonymie fonctionnait sur le **sens** des expressions.

Il nous reste à examiner le fonctionnement des énoncés réflexifs, qui finalement ne nous disent pas grand-chose sur la métonymie en soi, mais que nous devons examiner pour montrer qu'il s'agit d'un cas de figure particulier.

---

<sup>15</sup> Il est possible d'employer *bras d'honneur* de manière métaphorique : *le nombre de morts sur la route est un vrai bras d'honneur pour la police nationale*. De nombreux indices montrent qu'il s'agit alors de métaphore, par exemple la facilité à avoir l'adjectif *vrai* et la position attribut. Or, la métaphore travaille sur le sens des expressions, et cela confirme l'idée que le sens 'insulte' est compris dans le **sens** de l'expression *bras d'honneur*.

## 7. Les énoncés réflexifs

### 7.1. La condition du rituel

Il reste à expliquer les expressions de la seconde classe, c'est-à-dire les expressions qui renvoient à des gestes, comme *saluer*, ou mots (comme *merci*) performatifs, qui ne sont pas métonymiques, mais qui peuvent être employés à la 1<sup>ère</sup> personne, les expressions performatives réflexives de Austin (1962) (cf. Recanati (1981)) (énonciations auto-vérifiques, de Cornulier (1976)):

38.a. Je vous salue.

b. Je t'embrasse.

c. Je vous remercie. Je vous dis merci.

d. Je m'excuse.

e. Je te quitte. Je te dis au revoir.

f. Je passe (à certains jeux de cartes). J'annonce « trois trèfles ». ((Récanati)

g. Je t'emmerde (= 'je te dis « merde »').

39a. \*Je t'insulte. \*Je te fais un bras d'honneur, etc.

b. \*Je te serre la main.<sup>16</sup>

40. \*Je dis « oui ». \*Je dis « non ». \*J'opine.

L'idée ici est que l'utilisation réflexive des verbes performatifs est exceptionnelle, et qu'elle ne devrait pas être permise dans le cas usuel. Nous considérons l'impossibilité de la réflexivité (auto-référentialité, de Cornulier) d'un message comme le cas non marqué, il s'agit d'expressions comme \**j'opine* ou \**je dis « oui »*, ou \**je vous insulte*. Si l'acte n'existe pas avant l'utilisation des mots, suivant Berrendonner (1981), la condition que l'énoncé puisse être validé par un référent n'est pas respectée. En d'autres termes, il n'est pas possible de nommer quelque chose qui n'existe pas mais dont on affirme, par le verbe réflexif, qu'il existe. Le cas normal est donc celui des expressions mal formées comme \**je vous insulte* (ou \**j'opine*), qui ne peuvent pas à la fois être descriptives, elles informent sur un acte, donc l'acte doit exister, et performatives, elle créent l'acte supposé déjà créé. La situation paraît normale, le verbe ne peut pas nommer un acte s'il n'y a pas de référent, l'acte en question. C'est la conclusion de Berrendonner, qui dit que ces verbes performatifs 'mentent' (ils disent quelque chose qui n'est pas vrai, puisque l'acte qu'ils nomment n'existe pas).

Retournant aux expressions réflexives, on voit que toutes ces expressions, qui nomment des gestes ou des formules, se situent dans le cadre d'un rituel. Par exemple, un salut lorsque deux personnes se rencontrent, un « au revoir » lorsque l'une s'en va. Etc. Ces paroles ne s'utilisent à bon escient (*felicitous*, dans les termes d'Austin (1962)) que si elles sont prononcées dans des circonstances où sont instaurées des règles du jeu, social ou autre. Ce critère est considéré comme primordial chez Berrendonner, par exemple, et voici la manière dont de Cornulier fait cette observation : « la valeur auto-délocutive se fait dans les cas où le message obtenu par performativité est un message **sociologiquement stéréotypé : formule de salutation, d'accueil, de vœux**, etc. » Pour préciser cette idée de « message sociologiquement stéréotypé », je crois que la notion de rituel est celle qui semble le mieux s'adapter aux circonstances sociologiques dont il s'agit.

Celles qui ne permettent pas la description du geste sont les insultes, les expressions qui disent qu'on approuve ou non. En tout cas, elles ne sont pas le produit de rituels, elles ne

---

<sup>16</sup> Mais : *Je t'en serre cinq*. J'ignore pourquoi cette expression peut être réflexive.

sont pas produites comme signifiantes à l'intérieur d'un cadre institué, définissant des rôles pour les individus ou les objets.

Nous dirons que les **verbes performatifs réflexifs** nomment une action, qui, parce qu'il y a mise en place pour elle par le **rituel**, est déjà présente dans la situation d'énonciation. Les mots peuvent alors le nommer au moment où la personne l'effectue, comme si les paroles ne décrivaient pas l'acte en train de se produire, mais signalaient simplement que l'acte, rituel et attendu, se produisait au moment de la parole. Je pencherais donc plutôt en faveur d'une analyse où ces expressions perdent de leur force descriptive, et là je m'éloigne de la solution de type pragmatique de Berrendonner. La solution en termes de perte de substance sémantique est avancée par de Cornulier : « Le propre de formules conventionnelles comme « porte-toi bien » [...] est justement, dans la mesure où elles deviennent conventionnelles, **de ne plus guère signifier que par le fait qu'elles sont émises.** » p.142.

Il existe une expression éclairante sur cette question :

35. \*Je dis « allô ».

Cette expression ne peut pas être réflexive, dire ce qu'elle fait, parce qu'elle n'est pas rituelle. Elle est conventionnelle, tout individu sait que, lorsqu'il décroche le téléphone, il est censé donner sa raison sociale, assurer qu'il écoute, ou dire « allô ». Mais nous ne sommes pas dans le cadre d'un rituel. Une sonnerie de téléphone est un appel, une façon d'appeler quelqu'un, et « allô » consiste en une réponse conventionnelle à cet appel particulier. Il n'y a pas de règle de jeu social mise en place. Ainsi, *allô* n'est pas *bonjour*, et *bonjour* est une formule rituelle.<sup>17</sup>

## Conclusion

L'hypothèse fondamentale de l'article est que la métonymie repose sur un lien entre deux référents, dont l'un peut être vu comme un signe de l'autre. Ainsi, la ceinture noire des judokas est leur symbole. Certains objets signifient quelque chose, (cf. un feu vert) ainsi que certains gestes (cf. applaudir). Nous avons principalement examiné ces objets et gestes-là, ceux qui ont une signification. Après avoir circonscrit, parmi les gestes, ceux qui peuvent donner lieu à une métonymie (cf. applaudir, froncer les sourcils) et ceux qui ne le peuvent pas (cf. faire un bras d'honneur, lever le doigt), nous avons vu que ceux qui donnent lieu à une métonymie sont ceux qui sont le signe d'un sentiment, ou d'une intention, adressés à l'allocutaire, de la part de leur auteur. Parfois, le geste n'a pas de signification adressée à l'allocutaire, et même s'il permet de produire un acte, par exemple une insulte ou un pacte, il ne peut pas donner lieu à une métonymie (cf. faire un bras d'honneur, lever le doigt, mettre la bague à). Bien que performatifs, ces gestes-là ne sont pas signifiants, ils ne signifient pas l'acte qu'ils permettent d'effectuer et alors ils ne peuvent pas donner lieu à une métonymie.

On a vu qu'une première catégorie d'expressions nommant des actes illocutoires ne donnent pas lieu à une métonymie, du genre *\*Le nombre de morts fait un bras d'honneur à la gendarmerie nationale* parce que l'acte illocutoire qu'ils créent n'est pas le signe d'une chose signifiée. Certains gestes d'insulte ou de provocation en duel, ne sont pas des référents signes d'autre chose (mais certains peuvent l'être, comme l'acte de cracher). Nous avons constaté que les verbes délocutifs de Benveniste peuvent donner lieu à des métonymies, comme *saluer* (provenant selon Benveniste de *dire* « salut »), à la condition que le geste soit signe d'une chose signifiée, comme le respect, pour *saluer*. Parmi les expressions délocutives, nous avons vu que certains verbes ou certaines expressions réfèrent non pas à une signification, mais à un

---

<sup>17</sup> Dans leur sens sociologique, on trouve des définitions de *rite* et *rituel* comme : (définitions du Petit Robert (1981)) : *rituel*, n. : ensemble de règles, de rites. *Rite* : pratiques réglées de caractère sacré ou symbolique. Pratique réglée, invariable ; *ext.* : manière de faire habituelle.

mot, comme *opiner* ou *faire « oui »*, et ces expressions-là n'ont pas la possibilité de signifier de façon métonymique la signification du mot qu'ils contiennent dans leur signification parce que cette métonymie-là aurait besoin d'une étape référentielle additionnelle par rapport au mécanisme qui est en jeu dans les expressions délocutives.

Nous avons aussi vu que les expressions qui peuvent nommer un acte illocutoire à la première personne décrivent des actes qui appartiennent à un rituel. Dans ce cas, l'expression ne sert pas à décrire, elle ne dit pas ce qui se passe, elle y correspond 'd'avance', par convention et parce qu'elle est attendue.

## BIBLIOGRAPHIE

Austin, John L. (1962) *How to do Things With Words*, (1970) *Quand dire, c'est faire*, éd. du Seuil, Paris, trad. fr. par Gilles Lane, Postface de François Récanati.

Benveniste, Emile (1986) *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris.

Berrendonner, Alain (1981) *Éléments de pragmatique linguistique*, Minuit, Paris.

Bonhomme, Marc (1987) *Linguistique de la métonymie*, Peter Lang, Berne.

Butler, R. (1991) *The Penny's Dropped : A Dictionary of English Images*, Ophrys, Paris.

Charbonnel Nicole et Georges Kleiber (1999) *La métaphore : entre philosophie et rhétorique*, PUF, Paris.

de Cornulier Benoît (1976) « La notion de dérivation délocutive », », *Revue de linguistique romane*, 40, 116-144.

Decharneux Beaudouin & Luc Nefontaine (2004) *Le symbole*, PUF, Paris.

Ducrot, Oswald (1980) *Les mots du discours*, Minuit, Paris.

Fauconnier, Gilles (1984) *Espaces mentaux*, Editions de Minuit, Paris.

Fradin, Bernard (1984) « Anaphorisation et stéréotypes nominaux », *Lingua* 6, 325-369, North-Holland.

Goslar, M. (1976) « Métonymie et méthodologie », *Revue de linguistique romane*, 40, 145-164.

Grice, H. P. (1975) « Logic and Conversation », in Donald Davidson and Gilbert Harman (eds.) *The Logic of Grammar*, Dickenson.

Hellan, Lars (1980) « On Semantic Scope », in Frank Heny (ed.) *Ambiguities in Intensional Contexts*, 47-81, Reidel, Dordrecht.

Jakobson, Roman (1956 [1963]) « Deux aspects du langage et deux types d'aphasie », in *Essais de linguistique générale*, trad. fr. par Nicolas Ruwet, Paris, éd. de Minuit.

Kleiber, Georges (1990), *La sémantique du prototype : catégories et sens lexical*, PUF, Paris.

Kleiber, Georges (1994) « Quand *il* n'a pas d'antécédent » in *Anaphores et pronoms*, Duculot, coll. Champs linguistiques, Louvain-la-neuve.

Kleiber, Georges (1999) « Une métaphore qui ronronne n'est pas toujours un chat heureux », in Nanine Charbonnel et Georges Kleiber (réd.) *La métaphore : entre philosophie et rhétorique*, PUF, Paris.

Kleiber, Georges (2001), *L'anaphore associative*, PUF, Paris.

Peirce, Charles S. (1978) *Ecrits sur le signe*, rassemblés, traduits et commentés par Gérard Deledalle, éd. du Seuil (coll. L'ordre philosophique), Paris.

Prandi, Michel (1999) « Grammaire philosophique de la métaphore », in Charbonnel N. et G. Kleiber.

Récanati, François (1981) *Les énoncés performatifs*, Minuit, Paris.

Robert, Paul (1981) *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris.